

C'est le temps de faire la part de Dieu d'ici au mois de mai 1908 alors que ce grand monument d'amour et de foi sera terminé, Deo volente.

Prions pour le succès de cette sainte œuvre voulue de Dieu. Dieu le veut ! Dieu le veut ! Oremus.

LOI SUR L'ÉCOLE OBLIGATOIRE AU MANITOBA.

C'est fait ! Le nuage menaçant a crevé ! nous nous y attendions.

Le projet de loi nous vient du " Bureau des écoles publiques de Winnipeg " et il est ou sera peut-être imposé au Cabinet Roblin et à la Chambre des députés.

Il y a des milieux qui s'enthousiasment facilement de tout ce qui se qualifie du nom de "réforme" et nous nous attendons à une pression de l'opinion publique, mais n'y a-t-il pas aussi l'influence secrète et même, pour plusieurs, le mot d'ordre de la Franc-maçonnerie poursuivant sa croisade diabolique de par le monde !

Il y a et il y aura des efforts tentés pour protéger nos " écoles libres " de Winnipeg et de Brandon ; mais l'arme mise aux mains du Gouvernement est une arme dangereuse.

Essayer d'empêcher la " passation " de la loi c'est tout comme vouloir arrêter " l'Imperial Express going West ".

Mais après avoir protesté d'abord contre le " principe même de la loi " qui est un empiètement sur les droits des parents sous le prétexte d'obvier à certains abus trop réels, n'y aura-t-il pas moyen de profiter de l'occasion pour faire modifier la loi scolaire actuelle de façon à ce que nos écoles libres soient reconnues et subventionnées " sicuti sunt " telles qu'elles sont avec nos Sœurs et nos Frères enseignants !!

L'heure est bien solennelle !

Oremus.

FEU MGR AUGUSTIN RAVOUX

PROTONOTAIRE APOSTOLIQUE, MORT A ST-PAUL LE 16 JAN. 1906.

C'est un vaillant ouvrier évangélique qui est allé recevoir sa récompense. C'est une grande mémoire qui reste burinée dans les annales de l'Eglise catholique aux Etats-Unis. C'est une gloire catholique et française qui ravive toutes nos espé-